

18. Dezember 1974

EFTA, Bericht über die Ministerkonferenz in Helsinki vom
31.10. / 1.11.1974

Volkswirtschaftsdepartement. Antrag vom 26. November 1974
(Beilage)

Politisches Departement. Mitbericht vom 6. Dezember 1974
(Zustimmung)

Finanz- und Zolldepartement. Mitbericht vom 28. November 1974
(Zustimmung)

Antragsgemäss hat der Bundesrat

b e s c h l o s s e n :

Vom Bericht des Volkswirtschaftsdepartements wird zustimmend Kenntnis
genommen.

Protokollauszug (Antrag ohne Beilage 1) an:

- EVD 8 (GS 3, HA 5) zum Vollzug
- EPD 6 zur Kenntnis
- FZD 9 " "
- EFK 2 " "
- FinDel 2 " "

Für getreuen Auszug,
der Protokollführer:

Schwart

AUSGETEILT

Bern, den

Nicht für die Presse

EFTA; Bericht über die
Ministerkonferenz in Helsinki
vom 31.10. / 1.11.1974

An den B u n d e s r a t

1. Der EFTA-Rat und der gemeinsame EFTA-Finnland-Rat tagten auf Ministerebene am 31. Oktober und 1. November 1974 unter dem Vorsitz des finnischen Handelsministers Laine in Helsinki. Folgende Hauptthemen sind behandelt worden: Lage der Weltwirtschaft, europäische Freihandelsbeziehungen, Tätigkeitsbericht der EFTA, Bericht über die Arbeiten des EFTA-Konsultativ-Komitees. Neben den offiziellen Gesprächen fand eine informelle Sitzung statt, in der die Freihandelsverträge zwischen Finnland einerseits und Bulgarien, Ungarn sowie der Tschechoslowakei andererseits, die Lage in Portugal, die künftige Rolle der EFTA und das Energieproblem erörtert wurden. Ausserdem bot die Ministerkonferenz den Vertretern der drei neutralen Länder Schweiz, Schweden und Oesterreich Gelegenheit, die Koordination im Hinblick auf einen allfälligen Beitritt zum Internationalen Energieprogramm weiter voranzutreiben.
2. Bei der Aussprache über die Lage der Weltwirtschaft zeigte sich eine weitgehende Uebereinstimmung der Ansichten. Alle Minister anerkannten die Gefahren der heutigen Situation, die vor allem gekennzeichnet ist durch Inflation, erhebliche Preiserhöhungen für Rohstoffe und dadurch besonders akut gewordene Zahlungsbilanzdefizite, Währungsprobleme, drohende nationale Selbsthilfemassnahmen, das Gespenst einer Rezession und daraus folgender Arbeitslosigkeit und die durch die gegenwärtige internationale Wirtschaftslage noch verschärften Probleme der nicht über Rohstoff-

vorkommen verfügbaren Entwicklungsländer. Die nordischen EFTA-Partner, vor allem Schweden, erachten dabei die Gewährleistung der Vollbeschäftigung für wichtiger als den Kampf gegen die Inflation. In ihren Beurteilungen erscheint immer wieder der Hinweis darauf, dass ein allzu konsequenter Kampf gegen die Inflation erst recht eine Rezession herbeiführen könnte. In der schweizerischen Erklärung wurde dieser Betrachtungsweise wohl Rechnung getragen, den Bemühungen um eine Eindämmung der Inflation aber höhere Priorität zuerkannt.

Im Sinne einer Zusammenfassung wurde schweizerischerseits postuliert, dass das liberale Handelssystem auf regionaler und weltweiter Ebene aufrechterhalten und im Rahmen des GATT, insbesondere der Tokio-Runde, weiter ausgebaut, der Kampf gegen die Inflation besser koordiniert, ein Ausweg aus der Situation des Ungleichgewichts der Zahlungsbilanzen gefunden und mit der Zusammenarbeit in bezug auf Energiefragen begonnen werden solle. Wie aus dem Communiqué der Ministerkonferenz ersichtlich ist, wird diese Auffassung von den EFTA-Partnern - wenn auch mit einigen Nuancen, so doch grundsätzlich - geteilt.

3. Bei der Erörterung der europäischen Freihandelsbeziehungen wurde eingangs betont, dass dieser Freihandel durch die Unstabilität der weltwirtschaftlichen Lage in Mitleidenschaft gezogen werden könnte. Die Minister konnten sodann feststellen, dass einerseits der EFTA-Handel sich befriedigend entwickle und die auf die Anwendung der Freihandelsbestimmungen ausgerichtete Zusammenarbeit in der EFTA gut funktioniere, und dass andererseits der in den Freihandelsabkommen mit den EG vereinbarte Abbau der Handelsschranken planmäßig fortschreite. Einmal mehr wies die isländische Delegation darauf hin, dass die EWG die für Island bedeutendsten Konzessionen auf dem Fischsektor noch immer nicht in Kraft gesetzt habe. Die portugiesische Delegation erklärte, dass sie eine über das Freihandelsabkommen hinausgehende Zusammenarbeit mit den EG anstrebe, vor allem hinsichtlich der Situation der portugiesischen Gastarbeiter in den Ländern der Gemeinschaft und im technischen sowie finanziellen Bereich.

Der finnische Wirtschaftsminister orientierte über die drei Freihandelsabkommen, die Finnland mit Bulgarien, Ungarn und der Tschechoslowakei abgeschlossen hat. Es handelt sich dabei um Verträge, die dem Muster der zwischen den EFTA-Ländern und den EG abgeschlossenen Freihandelsverträge nachgebildet sind. Allerdings scheint darin ein weites Feld möglicher Konzessionen nicht näher definiert, sondern lediglich einer allgemeinen Reziprozitäts-Regelung unterworfen zu sein, so dass die Frage nach der GATT-Konformität noch Probleme stellen könnte.

4. In den Debatten über den Tätigkeitsbericht der EFTA und über die Tagung des Konsultativ-Komitees wurde mit Befriedigung vermerkt, dass der Mechanismus der Ursprungsregeln zufriedenstellend funktioniert, und dass, im Verhältnis zu den EG, die dringendsten Änderungen hätten vollzogen werden können und die Wünsche nach einer weiteren Überprüfung gewisser Ursprungsregeln nunmehr auf vermehrtes Verständnis stossen sollten. Ferner erörterten die Minister die Möglichkeiten der Beseitigung nichttarifärer Handelsschranken. Die schweizerische Delegation schlug vor, dass für pharmazeutische Produkte geprüft werde, ob weitere Länder zum Übereinkommen zur gegenseitigen Anerkennung von Inspektionen betreffend die Herstellung pharmazeutischer Produkte hinzugezogen, und ob hinsichtlich der Registrierung von Arzneimitteln allenfalls gewisse Schranken beseitigt werden könnten. Der EFTA-Rat wird sich auf der Ebene der Ständigen Vertreter mit diesen Fragen befassen.
5. (Dieser und die folgenden Punkte wurden inoffiziell, d.h. ausserhalb der Tagesordnung diskutiert.) Die portugiesische Delegation orientierte über die wirtschaftliche Lage ihres Landes und betonte, dass die Bewältigung der gegenwärtigen wirtschaftlichen Schwierigkeiten von grösster Bedeutung sei für die Verwirklichung eines demokratischen Systems. Als die grössten Probleme wurden bezeichnet: die Inflation mit einer auf 30 % angestiegenen Rate, die durch die Erhöhung der Rohstoffpreise und infolge der Entkolonialisierung besonders akut gewordenen Zahlungsbilanzschwie-

rigkeiten, die bereits vorhandene und drohende weitere Arbeitslosigkeit und das Bedürfnis nach Investitionen. Die EFTA-Partner kamen überein zu prüfen, wie Portugal in seinen Bemühungen zur Ueberwindung der wirtschaftlichen Schwierigkeiten geholfen werden könnte.

6. Die Minister pflegten einen Gedankenaustausch über die künftige Rolle der EFTA und beauftragten die Chefs der Ständigen Delegationen, mit Hilfe des Sekretariates einen Bericht für die nächste Ministertagung auszuarbeiten. Es geht dabei vor allem um die Frage, ob die EFTA sich in Zukunft lediglich strikte auf die Aufgaben im Rahmen der Konvention zu konzentrieren habe oder ob sie - was der schweizerischen Auffassung entspräche - ein Forum bilden könnte für die Erörterung weiterreichender wirtschaftlicher Fragen, insbesondere auch für eine Koordination der Standpunkte im Hinblick auf die Arbeiten in grösseren internationalen Wirtschaftsorganisationen.
7. Die Ministerkonferenz bot Gelegenheit zu einem Informationsaustausch über das Energieproblem und insbesondere über die Haltung der Regierungen der EFTA-Länder gegenüber dem Internationalen Energieprogramm (IEP). Die Vertreter der drei neutralen Länder Schweiz, Schweden und Oesterreich legten die Gründe für ihre grundsätzlich positive Einstellung hinsichtlich des IEP dar, während der norwegische Minister das Abseitsstehen seines Landes näher begründete. Island und Finnland, die bekanntlich beide zur Hauptsache von der UdSSR mit Erdöl versorgt werden, zeigten Verständnis für die Haltung der beitrittswilligen EFTA-Partner, während Portugal, das sich noch in der Phase der Meinungsbildung zu befinden schien, keine Stellung bezog.
8. Die nächste Ratstagung auf Ministerebene ist für den 22. Mai 1975 in Genf vorgesehen.

- 5 -

Wir

b e a n t r a g e n

Ihnen, vom vorstehenden Bericht in zustimmenden Sinne Kenntnis zu nehmen.

EIDG. VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT

sig. Brugger

Beilagen:

- Communiqué der Ministerkonferenz
- Schweizerische Erklärung zur Lage der Weltwirtschaft

AELE Réunion ministérielle
Helsinki, 31.10./1.11.1974
Déclaration suisse sur les
questions économiques générales

"Le monde est malheureux" a déclaré le Président de la République française dans sa récente déclaration de presse. Cela est une évidence depuis longtemps pour beaucoup de pays, ceux surtout dont l'économie est en voie de développement et qui ne peuvent assurer à leur population un niveau de vie suffisant. Mais l'inquiétude gagne les pays industrialisés au plus fort de leur prospérité. Les problèmes qui nous assaillent sont nombreux et sérieux. Ils placent nos pays dans une situation sans précédent. C'est en effet la première fois que les pays industrialisés, dépendant du reste du monde pour leur approvisionnement en matières premières et tout particulièrement en produits énergétiques, ne peuvent, considérés en bloc, acquitter leurs importations avec le produit de leurs exportations et doivent compter, pour l'équilibre de leur balance de paiements, sur les prêts d'un petit nombre de pays producteurs de pétrole.

Depuis notre dernière réunion, en mai de cette année, les déséquilibres fondamentaux se sont accentués. Les taux d'inflation, variables selon les pays, se sont pour le moins maintenus. Il est en tout cas prématuré d'affirmer qu'ils ont atteint leur maximum et qu'on peut s'attendre désormais à un reflux général de ce phénomène. Sans doute, des voix s'élèvent ici et là pour dénoncer le danger d'une récession économique mondiale par suite des mesures prises pour contenir l'inflation. Tout en comprenant et en partageant les préoccupations touchant au maintien du plein emploi de nos économies, j'estime que la lutte contre l'inflation conserve un caractère prioritaire et que, loin de se relâcher, nos efforts doivent être poursuivis.

Le niveau de l'activité économique mondiale me paraît d'ailleurs moins menacé par les mesures de réduction de la demande visant à combattre l'inflation que par la situation des balances de paiements. Le déficit des balances courantes pour l'ensemble des pays consommateurs de pétrole se développe presque exactement selon les prévisions. S'il paraît légèrement inférieur aux préestimations faites au début de l'année, cela est dû, semble-t-il, au fait que les pays en développement ont disposé du total de recettes accrues vu la hausse des prix des matières premières ou qu'ils ont puisé dans leurs réserves monétaires pour payer leurs importations. Il n'en reste pas moins que d'abstraites qu'elles étaient au début de cette année, les prévisions deviennent réalité préoccupante, une réalité qui ne peut que s'aggraver au cours des années prochaines.

Les économies des pays industrialisés n'ont pas, face aux augmentations du prix des matières premières et de l'énergie, des capacités égales de résistance. Certaines, qui souffraient d'un déséquilibre interne déjà plus accentué que d'autres sont particulièrement sensibles et connaissent en conséquence de sérieux déficits de balance des paiements. Cependant, à l'exception d'un ou deux cas, aucun pays n'a pris de mesures d'application générale pour protéger directement sa balance des paiements. Le raisonnement qui était à la base de la déclaration adoptée par le Conseil ministériel de l'OCDE a été compris et l'engagement observé. Il convient de souligner que ce raisonnement reste parfaitement valable. En effet, le déficit auquel les pays consommateurs ont à faire face est un déficit global et qui restera irréductible pendant de nombreuses années. Des transferts de déficits d'un pays consommateur à l'autre ne peuvent en rien atténuer le déficit global vis-à-vis de l'extérieur. C'est ce qui a amené les organisations internationales à la conclusion que les pays consommateurs

- 3 -

devaient accepter la fatalité de ce déficit et éviter des actions nationales qui n'auraient pour effet que de repousser d'un pays à l'autre des déficits globalement inévitables.

L'inutilité des politiques "beggar-my-neighbour" étant une nouvelle fois soulignée, j'aimerais faire six observations :

En premier lieu, la répartition des déficits entre pays consommateurs n'est pas indifférente. Certains pays dépendent plus fortement que d'autres des sources extérieures pour leur approvisionnement énergétique et voient donc proportionnellement la facture de leurs importations de pétrole grever plus sérieusement leur balance de paiements. Pour ceux dont l'économie était déjà en déséquilibre, le déficit extérieur atteint des proportions qui ne sont guère soutenables à la longue. Les pays qui se trouvent dans cette situation constituent une sorte de talon d'Achille de l'économie mondiale et plus particulièrement des systèmes libéraux d'échange et de paiements qui régissent les relations économiques internationales. Il nous paraît essentiel, pour l'économie mondiale aussi bien que pour les pays concernés, que tous les efforts soient entrepris pour éviter que la dégradation de leur situation ne se poursuive.

En deuxième lieu, le problème du financement des déficits est une affaire qui concerne l'ensemble des pays de la Communauté mondiale. Après avoir manifesté une belle confiance au début de cette année, les experts monétaires commencent à douter que le simple mécanisme du marché puisse résoudre ce problème. Le recyclage des capitaux excédentaires des pays producteurs de pétrole ne pourra être réalisé qu'en partie par des voies spontanées et automatiques. Cela est vrai pour le déficit total et davantage encore pour le déficit des pays qui se trouvent déjà dans des situations critiques.

En troisième lieu, les pays consommateurs de pétrole ont une tâche collective, celle de contribuer au cours des années à la réduction et à l'élimination du déficit global. Il est difficilement imaginable que cette amélioration puisse être obtenue par un renversement de l'évolution des termes de l'échange qui se sont fortement dégradés à la suite de l'augmentation des prix des matières premières et du pétrole. L'inflation dans les pays industrialisés, si elle devait se poursuivre, provoquerait sans doute une politique de prix des pays producteurs destinée à la compenser. Le déficit global des pays consommateurs s'en trouverait à nouveau grossi, tout au moins en valeur nominale. L'effort d'ensemble à entreprendre doit donc porter sur les relations entre pays producteurs et pays consommateurs: d'une part en vue d'accroître les importations des premiers, notamment pour promouvoir leur équipement économique; d'autre part, afin de réduire la consommation d'énergie importée des seconds. La limitation de la consommation de pétrole n'est en conséquence pas requise uniquement par la raréfaction prévisible de cette matière première. Elle est dictée par des considérations impérieuses touchant à l'équilibre d'ensemble des économies et des balances de paiements.

En quatrième lieu, je relèverai que la lutte contre l'inflation est avant tout une tâche nationale. Néanmoins, nous sommes tous avertis des difficultés de cette tâche et notamment de la propagation internationale de l'inflation. Vu l'interdépendance des pays à économie de marché, le problème de l'inflation ne sera guère soluble s'il n'est pas attaqué simultanément par tous les pays qui en souffrent. Certes, les situations nationales ne sont pas uniformes et les moyens d'intervention ne sont pas les mêmes. Le succès de cette lutte est cependant conditionné par une certaine coordination des mesures et par la simultanéité des efforts nationaux.

En cinquième lieu, l'approvisionnement de nos pays en matières premières et en pétrole, qui semblait assuré il y a quelques années,

- 5 -

apparaît de plus en plus incertain et problématique. La recherche, le développement et la production d'énergie de remplacement constituent une entreprise formidable qui va nécessiter des connaissances, des moyens et des investissements considérables. Aucun de nos pays n'échappe à la nécessité de participer à cet effort, non pas dans une perspective nationale et autarcique, mais dans une perspective collective. C'est à nos yeux l'aspect collectif de l'effort à entreprendre pour résoudre les problèmes énergétiques à long terme qui constitue l'intérêt principal de l'Agence internationale de l'énergie, dont la création est envisagée dans le cadre de l'OCDE. La coopération envisagée, d'intérêt général, n'est pas limitée aux seuls pays participants; elle devra s'étendre selon des modalités appropriées aux pays producteurs de pétrole et aux autres pays consommateurs. Bien que la décision définitive doive encore être prise au sujet d'une participation de la Suisse, mon gouvernement considère que le projet d'un programme de l'énergie tel qu'il est conçu et selon l'esprit qui l'inspire répond à l'impératif de l'effort vigoureux qui est nécessaire pour développer les ressources énergétiques. C'est dans cette optique que mon pays envisage de s'associer à cet effort, en soulignant en même temps que cette participation ne touchera en rien à notre neutralité permanente.

En sixième lieu, l'évolution de la situation des pays en développement appelle une attention toute spéciale. Les problèmes hallucinants de la démographie et de l'alimentation ne peuvent se résoudre d'eux-mêmes, sinon dans la misère et les tragédies. En outre, ceux des pays qui ne sont pas producteurs et exportateurs de produits de base ont besoin d'un effort accru de la communauté mondiale au moment même où les pays qui leur ont dispensé traditionnellement de l'aide ne peuvent plus dégager un excédent courant pour soutenir le flux des capitaux.

Les six points que je viens de développer concernant la répartition, le financement et la réduction des déficits de balance de paiements, ainsi que l'inflation, l'énergie et l'aide au développement, et je pourrais aisément allonger cette liste, montrent à l'évidence les limites des politiques nationales et l'absolue nécessité d'une politique mondiale concertée, d'une approche globale. Globale à deux titres, parce qu'elle requiert le concours de tous les pays concernés et parce qu'elle doit procéder d'une vision d'ensemble de la situation et des problèmes.

On peut se demander à quel titre ces questions nous touchent dans l'AELE. La réponse est claire. Nous avons institué avec succès le libre-échange industriel entre nos pays. Pour le plus grand bénéfice de nos économies, ces produits circulent librement entre nos pays. Cela a pu être réalisé grâce, sans doute, à la volonté commune de nos pays mais aussi à une situation économique dans l'ensemble favorable. Cet acquis, nous devons le défendre. Le sens de notre coopération semaine après semaine, mois après mois, est de veiller à la stricte observation de notre Convention. Nous savons qu'une fois les digues ouvertes, les flots du protectionnisme envahiraient l'économie mondiale. Là où nous sommes et avec les moyens qui sont les nôtres, nous devons parer à ce danger. Mais nous savons qu'il ne suffit pas d'établir des barrages. Nous devons influencer les forces mêmes qui pourraient rendre inévitables les interventions directes des Etats dans le domaine des échanges. Une coopération très large est indispensable pour sauvegarder les systèmes libéraux d'échanges, de paiements et d'investissements qui régissent les relations internationales. Plus que d'autres, vu l'importance de leur commerce mondial, nos pays sont concernés par cet effort.

- 7 -

C'est dans la même optique que nous continuerons d'apporter ^{notre} appui au GATT, en espérant que tous les partenaires aux négociations commerciales multilatérales pourront bientôt obtenir les pouvoirs nécessaires pour que les négociations entrent dans leur phase active.

Les tâches qui attendent nos pays sont grandes. Elles seront lourdes pour ceux qui s'étaient habitués à la prospérité et à un développement économique accéléré. Elles seront d'autant plus importantes qu'il s'agit de préserver et d'étendre à tous la prospérité atteinte par les pays industrialisés.